

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

8 000 exemplaires

N°66

(2^e trimestre 2014)

P 202053 – Bureau de dépôt Arlon 1

Le programme en bref

marche ADEPS
jeux Nature
recycler en s'amusant
le monde équin
animations musicales
expositions d'artistes et d'artisans
ateliers artistiques
exposition sur les défis
bar et petite restauration
et bien d'autres...

balade nature
découverte des oiseaux
atelier chant
les énergies renouvelables
drones
le tourisme
jeux en bois

Pour nous contacter : 063/22 78 55

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATPERT

Voie de la Liberté, 107
6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.aupaysdelattert.be



Avec le soutien de :



Rédaction & relecture : Véronique Christophe, Bénédicte Grodent, Sylvie Hubert, Elisabeth Tonglet et Dominique Scheepers

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

20 ans du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

10 ans de la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon

BON ANNIVERSAIRE !

Venez souffler les bougies avec nous

Dimanche 29 juin à Attert



Le Parc naturel et la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon fêtent ensemble leur anniversaire

20 bougies pour le Parc naturel de la Vallée de l'Attert... cela se fête !

Il y a 20 ans, le 14 juillet 1994, la création du Parc naturel était une évolution logique de la politique de renouveau rural entamée par notre commune depuis 1977. Aujourd'hui, le Parc naturel met en synergie différents acteurs, pouvoirs publics et population. A travers son plan de gestion, il est porteur d'un projet de territoire qui recherche avant tout l'équilibre entre la préservation des richesses naturelles et paysagères, le développement économique, la valorisation de son patrimoine et l'élévation culturelle de la population. Ses actions se font dans le développement durable, au travers du travail des agriculteurs, des associations sportives et culturelles ou encore via l'enseignement communal qui apporte une large contribution au renforcement de cet esprit « Parc naturel ».

Aujourd'hui, notre Parc naturel est en pleine adolescence et toujours en pleine croissance. Les innovations étant toujours nombreuses et de taille, il est souhaité par tous que les différentes actions concernant la gestion de notre environnement se multiplient encore et encore !

10 bougies pour la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon... cela se fête aussi !

La Maison du Tourisme du Pays d'Arlon a vu le jour en 2004. Elle regroupe cinq communes : Arlon, Attert, Aubange, Martelange et Messancy. Une étroite collaboration existe entre la Maison du tourisme et ses partenaires directs, à savoir : l'Office du Tourisme d'Arlon et les Syndicats d'Initiative des communes situées dans son Pays.



Tout un programme d'animations a été mis en place avec les partenaires du Parc naturel travaillant dans les domaines de la nature, des énergies renouvelables, de l'éducation, de la culture, du tourisme...

Les membres et l'équipe technique de l'asbl Commission de Gestion du Parc naturel de la Vallée de l'Attert, les membres du conseil communal d'Attert et la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon seraient très heureux de vous retrouver **le dimanche 29 juin** pour célébrer dignement ces deux anniversaires.

Les communes jumelées associées à la fête

Le Parc naturel a souhaité associer les communes jumelées avec la commune d'Attert. Plusieurs artistes des communes de la vallée de l'Attert grand-ducale ont répondu à l'appel et exposeront leurs œuvres. La commune polonaise de Bakalarzewo sera également représentée par des élus, habitants et une artiste.

Inauguration de la fête

Toute l'équipe vous attend à 10h45 pour débiter la fête en fanfare.

C'est la Royale Concordia Heinstert qui vous accueillera et ponctuera les différentes interventions.

Michel Lemaire, président de la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon ouvrira la séance.

Après la projection du film réalisé pour les 20 ans du Parc naturel, Josy Arens, président de l'asbl Commission de Gestion du Parc naturel de la Vallée de l'Attert prendra la parole.

Nous profiterons également de la présence des élus communaux d'Attert pour signer la charte du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

Pour terminer, nous prendrons le verre de l'amitié.

Rendez-vous à 10h45 à la salle du Cothurne





Au programme de ce dimanche 29 juin

Marche ADEPS

Balades pédestres balisées de 5 & 10 km accessibles aux poussettes et 20 km.

Géocaching au départ d'Attert.

Départ : Chapiteau à partir de 8h

Balade nature

Promenade d'environ 2 h accompagnée d'un guide nature

Départ : Chapiteau à 9h



Repas

Pour faire le plein d'énergie avant l'après-midi, quoi de mieux qu'un bon repas convivial autour d'un jambon ?

Le menu est complété par un dessert offert par la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon et le Parc naturel de la Vallée de l'Attert.

15 € pour les adultes et 9 € pour les enfants jusque 12 ans

Réservation pour le 20 juin au 063/22 78 55 ou parcnaturel@attert.be

Au chapiteau à 12h30

Menu

Jambon à la broche

Pommes de terre aux légumes

Crudités

Dessert spécial 20 & 10 ans

LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LES PARTENAIRES DU PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTE RT

Dans le cadre de ses projets ou actions de sensibilisation, le Parc naturel s'entoure de partenaires compétents dans diverses matières. Ces partenaires seront présents ce dimanche à Attert à **partir de 14h** et proposeront des animations.

Jeux Nature

Colette Malvaux est guide Nature-Environnement et anime très régulièrement des balades ou activités nature. A Attert, elle proposera de petits jeux Nature pour mettre les sens en éveil, de quoi plonger au cœur de notre environnement.

Quant au **CRIE d'Anlier**, il vous apprendra à reconnaître les éléments de la forêt uniquement par le toucher ! Osez glisser vos mains dans les sacs suspendus devant vous, et retrouvez si l'élément naturel est d'origine minérale, végétale ou animale. Vos perceptions tactiles sont-elles très développées ? Alors vous pourrez peut-être identifier ce qui est à l'origine de l'élément découvert. Mais pas d'inquiétude, rien n'est dangereux à toucher au fond des sacs surprises !

Les oiseaux de nos régions

Andy Cornet, ornithologue, vous emmènera à la découverte des oiseaux de nos régions.

Recycler en s'amusant

Dominique Ranzy, animateur en environnement d'Idelux-AIVE, vous expliquera comment et pourquoi recycler nos déchets au travers de divers petits jeux.



Chardonneret élégant - Benoit Gauquie



Au programme ce dimanche 29 juin

Chant, rythme et cup song

Jacqueline Lepère, présidente du chœur d'enfants « Les Sittelles » installé à Thiaumont, initiera les enfants, à partir de 5 ans, à la Cup song, tout un programme ! Un premier atelier aura lieu à **14h30** et un second à **15h30**.

Le monde équin

Le manège « **Les Etriers du Val d'Attert** » installé à Tontelange depuis quelques années présentera ses multiples activités : cours Equi-Libre, approche respectueuse du cheval pour aider au développement de chacun, poney-club, cours d'équitation, classique, dressage et obstacle ainsi que des promenades guidées en forêt. Des stages équestres sont organisés pendant les vacances scolaires et il est également possible d'y fêter son anniversaire. **Deux ponettes de race Shetland** accompagneront les animateurs : approche du poney avec respect, s'en occuper, comment le comprendre, connaître son intention grâce à son langage corporel et tour à dos de poney pour les plus jeunes.



La **ferme d'a Yaaz** est quant à elle située à Heinstert. Il s'agit d'une ferme agrotouristique à vocation pédagogique. Elle accueille des classes, organise des stages et propose des hébergements originaux et uniques dans la région. Venez découvrir à son stand l'ensemble des activités proposées tout au long de l'année. Quelques animaux de la ferme seront également présents et les animateurs vous proposeront de **fabriquer un bracelet en laine feutrée**.

Jeux et bricolages autour des énergies renouvelables

L'Asbl Au Pays de l'Attert vous emmènera dans le monde des énergies renouvelables grâce au partenariat des deux projets VallEnergie et Ecobiogaz. Au menu : jeu de l'oie sur les économies d'énergie et sur la maison à énergie positive, bricolage d'une voiture à air comprimé et d'un moulin à vent. La technique du four solaire et de la thermographie infrarouge sera présentée. Des **expériences sur la biométhanisation** seront également au rendez-vous : détection des odeurs et micro digesteurs à bulle.



Des panneaux explicatifs des différentes sources d'énergies ainsi que sur l'isolation seront exposés. Des brochures sur les énergies renouvelables et sur la bonne gestion de sa maison afin d'économiser l'énergie seront distribuées. Et pour les plus dégourdis, des **vélos électriques** seront mis à leur disposition.

MAIS AUSSI...

Pièce de théâtre : Sur la piste du Kropemann

Anthony Lawal et Sophie Fautré mènent l'enquête sur une mystérieuse disparition survenue aux abords de la rivière. Le principal suspect est le Kropemann, ce monstre humain armé d'une perche crochue qu'il utilise pour neutraliser les pauvres inconscients qui gambadent trop près des eaux. Mais est-il coupable ? Saurons-nous démêler la vérité du mensonge ou de la légende ?

Pour le savoir, rendez-vous à la **salle du relais Postal à 14h30 ou à 16h15** pour une représentation haute en rebondissements.



Attert - Sénégal
Aidez Bénoo,
une asbl située à
Thiaumont, à améliorer la
qualité de vie des habitants
d'un petit village du
Sénégal.



Au programme ce dimanche 29 juin

Animations musicales

L'après-midi sera rythmé par des groupes de la région. Le Trio Bertolaso-Nicol-Garris et le Muriel Maria Trio joueront en alternance dans l'après-midi. Quant à Doc'n Co, ils mettront l'ambiance dans le chapiteau vers 17h.



Nick Bertolaso, saxophone, Pascal Nicol, guitare & Jimmy Garris, contrebasse
Standards des années 50 et 60...



Doc'n Co : Doc Jo, André, Eric et Julien
Blues, folk, variété...



Muriel Maria, chanteuse, Nicolas Gaul, guitare & Olivier Lejeune, harmonica
Jazz, blues, soul et compos

Drones

Nous aurons la chance de pouvoir admirer de près des drones. Les drones sont des appareils volants sans pilote et télécommandés qui sont utilisés pour la photographie aérienne, la prise de vue cinématographique, l'agriculture de précision, l'inspection de zones inondées...

Les drones prendront leur envol à l'arrière du bâtiment communal pour un survol d'une heure d'une partie de la commune d'Attert afin de prendre des prises de vues photographiques. De retour au sol, les photographies sont compilées et assemblées pour donner une orthophotomosaïque du territoire survolé.

Ce sont ces types de drones qui seront utilisés à Attert en collaboration avec l'ULg pour un projet de suivi des teneurs en azote des sols de culture afin de protéger les ressources en eau de la commune.

La Maison du Tourisme du Pays d'Arlon et ses partenaires

La mission de la Maison du Tourisme est de promouvoir son territoire à travers les musées, les hébergements, les randonnées.... Sa promotion passe par l'édition de brochures, un accueil 7 jours sur 7, la participation à des foires et des salons. L'équipe met tout en œuvre pour s'actualiser dans le développement de l'e-tourisme (site Internet et mobi, newsletter, réseaux sociaux).

Depuis quelques années, la MTPA ouvre ses portes une fois par an. Cette année, pour la première fois, cette journée « portes ouvertes » se fait de façon décentralisée. Elle aura lieu à Attert dans le cadre des 20 ans du Parc.

Cette journée est l'occasion pour la MTPA de mettre en avant les divers acteurs touristiques et les producteurs de son territoire. Elle présente également ses nombreuses brochures touristiques et informatives, ses cartes de promenades, ses cartes postales, ses livres, ses articles souvenirs...

La MTPA a également invité le Pays de Longwy.

Maison du Tourisme du Pays d'Arlon
Rue des Faubourgs, 2
6700 ARLON
Tél. +32(0)63 21 94 54
info@arlon-tourisme.be
www.arlon-tourisme.be





Au programme ce dimanche 29 juin

Les artistes et artisans

Quelques artistes de la **commune**, mais aussi des communes **luxembourgeoises** voisines et même une artiste de la commune **polonaise** de Bakalarzewo jumelée avec Attert présenteront le fruit de leur travail :

Teresa **BUDZINSKA**, peintures et photos

Annie **DEBRESSING**, Cathy **HERMAN**, Joëlle **AREND** & Anne **ENNOT**, chauve-souris en papier mâché

Shirley **DEWILDE**, vêtements recyclés

Monique **GONIVA** & Anna **THIES**, peintures et petites sculptures en papier mâché

Corinne **GAUL** & Léa **SAUDMONT**, artisanat et peintures

Jean-Luc **GYSELINX**, sculpture

Marianne **LORACH**, peintures

Théo **NEY**, tournage sur bois

Danielle **NEY**, céramiques

Pascale **SEYLER**, peintures

Francine **TAY**, sorcières et essuies brodés

Guy **WEYNAND**, aquarelles

Sébastien **WIERTZ**, photographies

Ateliers

De nombreux ateliers artistiques existent sur le territoire de la Vallée. Plusieurs seront présents aux 20 ans du Parc naturel.

Encadré par Michel **BARTHELEMY**, l'**atelier Pause couleurs** se rassemble depuis de nombreuses années à Thiaumont. Parmi les élèves, nous retrouvons Anne Cornelis, Nicole Maturin, Marie-Paule Mertz, Monique Parizel, Geneviève Peter, Françoise Schoppach, Josiane Stine et Nicole Vatricant.

Allia **RAUSCH** anime un atelier dans l'ancien presbytère d'Attert. Nous y retrouvons Laura Arens, Keira Caluwaerts, Romane Cavez, Anna Courtois, Claire de Dorlodot, Michael de Dorlodot, Minthia De Penaranda, Célia Devos, Emilie Georges, Yasmine Gibson, Marion Hennebert, Arnaud Jungers, Alicia Lamberta et Sweder Van Zuyelen.

Ce 29 juin, vous pourrez également faire la connaissance d'un atelier de peinture installé au moulin de Beckerich et qui se réunit chaque semaine pour expérimenter cet art qu'est la peinture sous la houlette de Françoise **BANDE**. Venez découvrir l'expression artistique exprimée par Aline Adam, Annette Fisch, Colette Origer, Catherine Vanhalle, Julie Welfring, Toinie Wietor, Christiane Weisgerber et Lydie Wolter.

Un peu plus loin, à Nagem (commune de Redange), un autre groupe d'artistes se réunit. Danièle Colle, Marianne Goedert, Josiane Graf, Michèle Hagelstein, Gaby Reding, Marie-Jeanne Wantz-Janssen et leur professeur Malgorzata **KOWALSKA** présenteront des peintures abstraites et figuratives à l'acrylique. Certaines élèves peindront sur place.

Atelier expression artistique

Retravailler un paysage attertois (photo) à la manière impressionniste

Par : Allia Rausch, professeur d'arts plastiques

Où : à l'Atelier Rural (ancien presbytère d'Attert) de 14 à 15h - Expo des oeuvres à la commune à 15h30

Pour : tout le monde de 6 à 99 ans

Inscription préalable par mail (max 15 personnes) au plus tard le mardi 24 juin : parcnaturel@attert.be



Animation land Art

Créer dans et avec la nature

Par : les dames de l'atelier de Land Art

Où : RDV à 11h à l'entrée du chapiteau et repérez le signal sous forme de « chauve-souris »

Durée : 1h30

Pour : enfants de 5 à 12 ans

Présence des enfants pendant toute la durée de l'animation

Inscription préalable par mail (max 20 participants) au plus tard le mardi 24 juin : parcnaturel@attert.be



Au programme ce dimanche 29 juin

Le **club Image Rail Arlon Stockem** regroupe une dizaine de photographes amateurs. Parmi eux, Jean-Marie Adam, Pierre Duroy, Guy Heurion, Jean-Marie Merjeai, Christiane Nicolay et Bruno Tillière ont sillonné les routes et chemins de la vallée de l'Attert pour nous présenter une belle exposition sur notre patrimoine bâti et naturel.

Land Art

Quelques attertoises ont intégré l'association Belgian Flower Arrangement Society, qui regroupe des amateurs d'art floral. Il s'agit d'Anne Ennot, Annie de Bressing, Guylaine Lamury et Noëlla Klensch. Cette fois ce sont des tableaux végétaux qui seront exposés.

Défis de la commune d'Attert

Les habitants participant aux « Jardins partagés » de Post ont eux aussi décidé de relever un défi : planter 20 variétés différentes de légumes anciens ou oubliés ! C'est ainsi que des navets de Nancy, des panais de Guernesey, des carottes de Colmar à cœur rouge, des côtes de bette à cardes multicolores et bien d'autres graines ont été semées ce 24 mai dernier. Elles seront transplantées dans les grandes parcelles par la suite. Voilà une belle découverte pour nos jardiniers !

Un autre magnifique défi d'expert en bois : Alain, ouvrier communal, a confectionné un magnifique nichoir à insectes en forme de logettes de ruche pour le verger Maya à Post. Ce nichoir sera rempli de matériel pour accueillir les insectes par les adolescents du stage Junior Rangers qui aura lieu début juillet.



Défis des écoles

Les 7 implantations scolaires ont accepté de relever les défis qui leur étaient proposés.

Le Parc naturel vu par les enfants dans 20 ans

Tout d'abord, les enfants ont par le dessin montré leur vision du Parc naturel dans 20 ans. Ces dessins seront exposés dans le chapiteau ce 29 juin.

Mini-coins nature

Les enfants et leurs enseignants ont également aménagé des mini-coins nature adaptés aux espèces de chez nous.

Plusieurs classes ont opté pour la fabrication de nichoirs à insectes placés autour de l'école ou dans le village. C'est le cas à Tontelange, Heinstert, Thiaumont et Nobressart.

Devant l'école de Heinstert, on retrouve également un bac de plantes aromatiques mises à la disposition des habitants qui souhaitent agrémenter leur plat du jour.

Le jardin de l'école de Thiaumont a été relancé avec l'aide de Mr Schockert. On y retrouve des légumes bien sûr mais également un espace pour les oiseaux. Des nichoirs ont notamment été placés.

Quant aux élèves de la classe d'accueil d'Attert, ils ont planté des bulbes à l'arrière de l'école et espèrent ainsi favoriser la pollinisation.

Activités nature ou patrimoine

Quelques sorties ont également été organisées le premier semestre 2014 mais elles seront plus nombreuses lors du second semestre. En voici quelques exemples :

Les élèves de maternelle de Metzert ont remis en place un jardin : nettoyage, préparation de la terre, repiquage et semis... la récolte se fera à la rentrée scolaire. Les élèves de 1^{re} et 2^e années primaire ont fait l'inventaire de la faune et de la flore dans et autour de la mare pédagogique située près de l'école. Leurs résultats feront l'objet de



Au programme ce dimanche 29 juin

deux panneaux didactiques financés par le Parc naturel. Les élèves ont également rédigé un conte,... Quant aux élèves de 4, 5 et 6 années primaire, ils ont remis en état la serre avec Monsieur Schockert : nettoyage, plantations, formation à la taille et installation d'un arrosage automatique.

Les élèves de 5 et 6^e primaire de Nothomb sont partis à la découverte de la rivière « la Nothomberbach ». Ils ont réalisé une vidéo reprenant l'essentiel de leurs découvertes. Quant aux plus jeunes, ils se sont intéressés à leur village : promenade-découverte, maquette, mind map, vidéo présentant les noms de rue...

Les élèves de l'école primaire de Nobressart ont réalisé un géoclip de leur village, document vidéo avec des photos du village et d'endroits importants (moulin, lavoir...), des photos d'enfants et une chanson inventée et chantée par les enfants de primaire sur le thème du village. En parallèle, les maternelles ont réalisé un géoclip sur l'école de Nobressart et ses différents locaux.

Quant aux élèves de 1^{re} et 2^e année primaire de Heinstert, ils ont travaillé le thème du bois. Ils savent notamment reconnaître un arbre grâce à son écorce.

Défis des habitants

Nous avons également invité la population à relever quelques défis.

Via un formulaire à compléter sur le site <http://les20ansdupnva.wordpress.com>, des habitants se sont engagées à réaliser pas moins de 65 défis ! 48 défis Nature, 15 défis Energies et 2 défis proposés par les participants eux-mêmes.

L'année n'est pas terminée, alors si vous voulez vous joindre à ces familles, il est toujours temps.

Défis de l'équipe technique du Parc naturel

Premier défi : faire de cet anniversaire un fête conviviale. Affaire à suivre...

Deuxième défi : éditer une série de brochures qui pourront vous servir de guide lors de vos prochaines balades en forêt ou dans nos villages. Elles présentent :

- ▶ 20 mammifères présent sur notre territoire
- ▶ 20 oiseaux des jardins
- ▶ 20 espèces rares
- ▶ 20 plantes des jardins et bords de route
- ▶ 20 plantes mellifères
- ▶ 20 monuments et sites remarquables
- ▶ 20 bâtiments rénovés (en collaboration avec la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne)

La série est complétée par une brochure plus importante reprenant les actions qui ont été menées dans le Parc naturel de la Vallée de l'Attert depuis 20 ans.

Ces brochures, serties dans leur coffret, seront distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de la commune la semaine avant la fête des 20 ans. Des exemplaires seront également disponibles dans nos bureaux. Surveillez donc votre boîte la semaine du 23 juin et prévenez-nous si vous ne recevez pas le coffret.

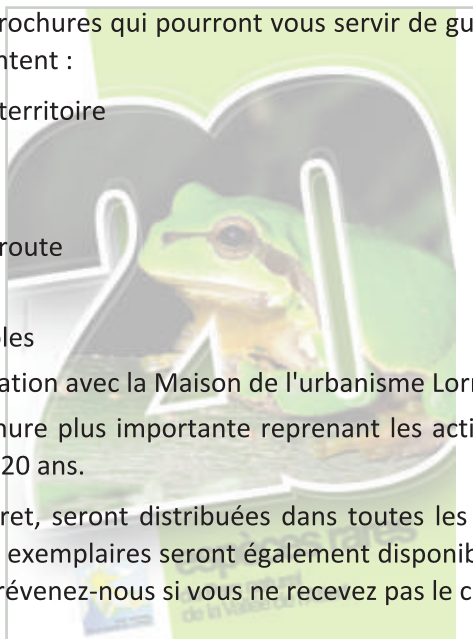
Et comme toujours...

Bar et petites restaurations sucrée et salée

Jeux en bois

Sourires et convivialité !

Et bien sûr, entrée et parking gratuits



Contrat de rivière Attert : Les cours d'eau ne sont pas des bacs à compost



Halte aux déchets verts le long des rivières

Les tontes de pelouse, les résidus issus de la taille des arbustes, les mauvaises herbes, les feuilles mortes, les sapins de Noël, les épluchures...n'ont rien à faire au bord des cours d'eau. Même s'ils sont biodégradables, leur présence nuit gravement et, parfois durablement, à l'environnement.

Fragilisation des berges

En effet, sur les berges, les déchets verts provoquent une asphyxie des plantes et font pourrir la végétation naturelle. Ces plantes ne peuvent dès lors plus jouer leur rôle de fixation des berges qui, fragilisées, se déstabilisent lors des circonstances météorologiques défavorables telles les fortes pluies.

Eutrophisation des cours d'eau

Les lixiviats (« jus » de fermentation) ou les déchets eux-mêmes qui tombent dans l'eau permettent la prolifération rapide de certaines algues et bactéries et donc, à terme, l'eutrophisation nuisible pour l'écosystème. De plus, les matières en suspension troublent l'eau, colmatent le fond du lit...

Entrave au bon écoulement de l'eau

La présence de branches et de déchets verts volumineux dans l'eau peuvent créer des embâcles où viendront s'accumuler d'autres objets flottants (branches, plastiques...). Ces obstacles au bon écoulement de l'eau peuvent être à l'origine d'inondations.

Modification de la flore rivulaire

Les déchets verts déposés sur les berges provoquent l'enrichissement du sol, d'où une modification de la flore en place et la colonisation par des espèces nitrophiles telles les orties et le liseron. Ils forment des massifs très denses dommageables à la végétation caractéristique des berges comme la Reine des prés, la baldingère, la pétasite, l'iris... ainsi qu'à la faune qui y est associée.

Prolifération des espèces végétales dites « invasives »

La Balsamine de l'Himalaya *Impatiens glandulifera* et la Renouée du Japon *Fallopia japonica* ont la faculté de se développer très rapidement dans les milieux déstabilisés, notamment autour des dépôts de déchets verts. De plus, ces dépôts clandestins contiennent souvent des semences ou éléments de reproduction de ces plantes (plantées dans les jardins ou arrêtées là lors d'une crue) ce qui augmente encore les risques de dissémination. Notez également que les espèces dites invasives, animales ou végétales, sont considérées comme la deuxième cause d'extinction des espèces au niveau mondial après la dégradation et la perte des habitats.

Perte globale de biodiversité

La végétation naturelle de nos rivières, tant aquatique que rivulaire, constitue des corridors où peuvent se retrouver de nombreuses espèces animales et végétales. Dans les milieux stables, la diversité biologique est parfaitement adaptée aux conditions du milieu et est régie par des réseaux trophiques complexes qui établissent des liens entre les espèces présentes. L'arrivée massive, dans le milieu, de substances organiques va en modifier les caractéristiques physico-chimiques et perturber l'ensemble de l'écosystème, amorçant ainsi le déclin de la biodiversité.

Pollueurs-payeurs

L'article D. 408 du code de l'eau prévoit que celui qui dégrade ou affaiblit les berges commet une infraction punissable d'une amende pénale ou administrative d'un montant pouvant aller jusqu'à 1.000 euros.





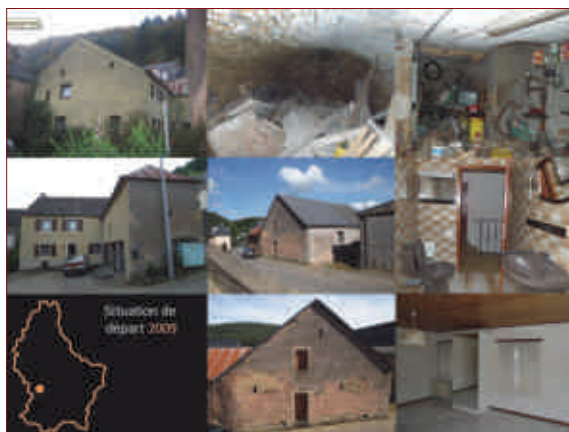
VallEnergie vous informe

Conseil énergie & infos :
kevin.mathu@attert.be
benedicte.grodent@attert.be
Tél. : 063/22 78 55
www.vallenergie.eu
www.facebook.com/vallenergie

VallEnergie est un projet Interreg IVA qui vise à atteindre l'autonomie énergétique de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise.

Un exemple de rénovation patrimoniale : La Neckelshaus

Amélioration du confort de vie et intégration de nouvelles technologies



Poser les bonnes questions et trouver les réponses adéquates est un défi quand il s'agit de trouver un équilibre entre patrimoine bâti et performance énergétique d'un bâtiment. La rénovation de la Neckelshaus à Septfontaines (GDL) montre que c'est possible.

Le partenariat du projet en collaboration avec l'association Ruralité Environnement et Développement a organisé samedi 24 mai une journée découverte autour de la rénovation de la Neckelshaus.

La rénovation de cette maison a été menée par des propriétaires soucieux à la fois de la qualité patrimoniale de leur bâtiment et d'une gestion économe de leurs biens et de leur environnement.

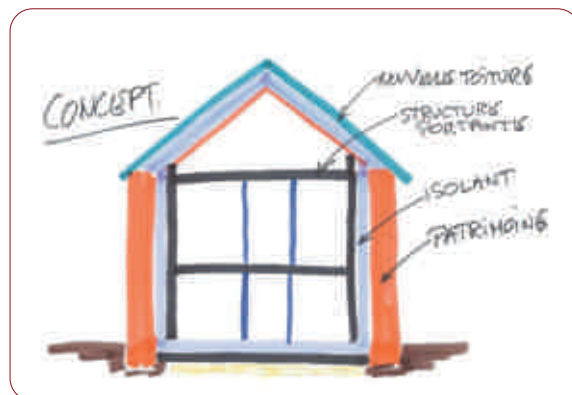
Les calculs et la modélisation ont été réalisés par le bureau d'architectes

Actif situé au Luxembourg, sous la direction de M. Wolff.

Les propriétaires ont également mis la main à la pâte, ce qui a réduit considérablement les frais de mise en œuvre des travaux de rénovation.

Le projet consistait à :

- Libérer la substance historique de la transformation de 1798
- Stabiliser les murs existants
- Faire un projet d'habitation de maison de classe B
- Limiter les ponts thermiques
- Utiliser l'isolation sur base de matériaux recyclés
- Ne faire aucune saignée dans la maçonnerie historique
- Réaliser la structure intérieure avec des blocs pleins en chaux
- Mettre en valeur les structures anciennes
- Langage simple pour les nouvelles interventions



La réalisation du projet

L'ISOLATION

L'architecte a opté pour une isolation des murs par l'intérieur avec des billes de silicate type SLS20F compte tenu de l'aspect patrimonial. La dalle de sol a été isolée avec une mousse de polyuréthane PUR projetée et pour l'étage, l'architecte a misé sur du Lycène MDR. La toiture a été isolée en fibre de bois/cellulose.

Une structure porteuse a été reconstruite pour des raisons à la fois statiques et thermiques.





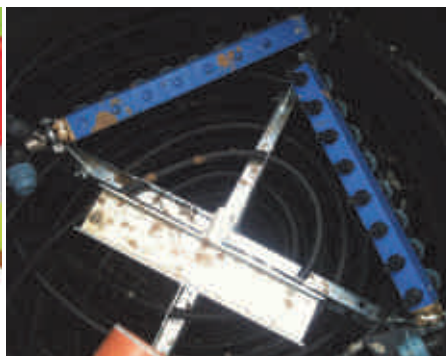
LES FENÊTRES

Du triple vitrage a été placé avec, dans certains cas, du simple vitrage posé devant le triple vitrage en vue de conserver l'aspect patrimonial de la maison. Le positionnement du châssis a été étudié de manière optimale afin de réduire au maximum les ponts thermiques. L'enjeu architectural a été d'ouvrir la façade côté sud ainsi qu'en toiture dans le but d'obtenir un apport solaire complémentaire et suffisant.

INSTALLATIONS TECHNIQUES

CHAUFFAGE

Le gaz de ville n'étant pas disponible à cet endroit et le mazout étant un combustible à éviter dans un projet de démarche environnementale, l'architecte a opté pour un chauffage pompe à chaleur avec un COP élevé combiné à un réservoir Solar-eis.



PANNEAUX SOLAIRES THERMIQUES

La production d'eau chaude sanitaire est assurée par des panneaux solaires thermiques.

VENTILATION

Vu la nécessité d'un apport d'air neuf dans ce type de bâtiment, tout en restant soucieux de l'aspect énergétique, il a été prévu d'installer une centrale de ventilation mécanique avec un système de récupération de chaleur via un échangeur thermique qui récupère l'énergie de l'air au profit de l'air frais échangé. L'air neuf est aspiré par un puits canadien.



en restant soucieux de l'aspect énergétique, il a été prévu d'installer une centrale de ventilation mécanique avec un système de récupération de chaleur via un échangeur thermique qui récupère l'énergie de l'air au profit de l'air frais échangé. L'air neuf est aspiré par un puits canadien.



Intéressé ?

Si vous désirez plus d'informations concernant les aspects pratiques de mise en œuvre de la rénovation ou sur les différentes techniques utilisées, vous pouvez télécharger la présentation (bureau d'architecte actif) sur le site internet du projet :

<http://www.vallenergie.eu/actualites-projet-vallenergie>

Partenaires :



Cofinanceurs :



C'est reparti pour les mercredis « Nature »

A partir du **mercredi 17 septembre**, les mercredis « Nature » accueilleront à nouveau les enfants de 8 à 12 ans afin de leur faire découvrir les richesses du Parc naturel.

Gros changement cette année, l'animation sera organisée **tous les mercredis hors congés scolaires**, de quoi faire le plein d'aventures, de rencontres, d'amusement. Autre changement, plus de cycle sur un même thème mais un sujet différent chaque mercredi en fonction des saisons, des événements (Journées de l'eau, Chouette soirée, Journées du Patrimoine...) et... de la météo !

Sans dévoiler tout le programme, voici quelques thèmes qui seront abordés : la nature en automne, la musique végétale, brico-nature pour Noël, le portrait de la rivière, cuisine sauvage... Des jeux, des sorties, des rencontres, des bricolages permettront aux jeunes participants d'apprendre, de comprendre, de s'épanouir et de s'amuser au cœur du Parc naturel.

Tous les mercredis hors congés
scolaires
Pour les enfants de 8 à 12 ans
De 14 à 16h30
Prix : 95 € pour l'année
Inscription :
elisabeth.tonglet@attert.be
Tél. : 063/22 78 55

Une bien jolie découverte...

Il y a quelques semaines, le Parc naturel a été informé par un couple habitant Nothomb de la présence d'orchidées dans sa pelouse. L'équipe du Parc s'est rendue sur place afin d'identifier l'orchidée.

Et là, surprise ! cinq stations d'*Orchis morio* s'étaient installées dans l'herbe. Depuis plusieurs années, elles étaient protégées de la tonte par les propriétaires et avaient ainsi pu se développer. Cette merveilleuse découverte montre à quel point notre environnement recèle des trésors pas toujours connus. Si vous aussi avez dans votre jardin ou à proximité une espèce, végétale ou animale, pas commune, signalez-la au Parc.



Le coin des associations

AS NOTHOMB-POST

Du vendredi 13 au dimanche 15 juin : Kermesse

Samedi 21 juin : tounoi de Sixte

roger.wilverts@skynet.be

CLUB DE TENNIS DE TABLE DU VAL D'ATTERT

Samedi 21 juin à partir de 19h30 et dimanche 22 de 11 à 14h : bières précieuses. Possibilité de réserver dimanche une assiette de charcuterie (Boucherie Thill) ou de fromages (Tout un Fromage)

www.cttattert.be - cttattert@gmail.com

TYRON ET SES RÊVES D'ENFANT ASBL

Dimanche 29 juin : brocante et vieux tracteurs. Animations, exposition de vieux tracteurs, balades en tracteur...

www.tyronetsesrevesdenfant.be - 0492/566860 0498/377685

SYNDICAT D'INITIATIVE DU VAL D'ATTERT

Marches du jeudi soir. Départ à 19h30 d'un village différent chaque semaine

Début le 26 juin à Attert avec la retransmission du match Corée du sud - Belgique

si.attert@attert.be - 063/23 62 88

MAISON CROIX-ROUGE ATTERT-FAUVILLERS-MARTELANGE

Lundi 30 juin de 15 à 20h et mardi 1er juillet de 16 à 20h à Attert : collectes de sang à la salle du Cothurne

Mady Gaul-Dessooy 063/21 65 36

ROYALE CONCORDIA HEINSTERT

Dimanche 10 août : fête de l'été. Brocante, concentration de voitures anciennes, jambon à la broche, animations...

Samedi 13 septembre : bal des jeunes

Dimanche 14 septembre : hämmelsmarsch et concert de la kermesse

Michel Thiery 063/22 27 87 - thierymich@yahoo.fr

N'hésitez pas à nous communiquer vos événements.

Plus d'info : www.aupaysdelattert.be/agenda.php